



ACADÉMIE DE VERSAILLES

Liberté

Égalité

Fraternité

AFFELNET 2022 : POINTS DE VIGILANCE ET NOUVEAUTES

Dates clés de la campagne d'affectation 2022

1 ^{ère} phase de saisie	OUVERTURE des applications	<i>Lundi 9 mai 2022 (14h00)</i>
	Fermeture du service en ligne Affectation et fin de saisie des vœux soumis à commission	<i>Mardi 31 mai 2022</i>
	Fin des importations du LSU vers AFFELNET-LYCEE	<i>Jeudi 9 juin 2022 (12h00)</i>
	Fermeture temporaire d’AFFELNET- LYCEE & AFFELMAP en vue de la sécurisation VP Post 3è	<i>Mardi 14 juin 2022 (12h00)</i>
Affectation provisoire	AFFELNET 0	<i>Mercredi 15 juin 2022</i>
2 ^è phase de saisie	Saisie des vœux complémentaires : Réouverture puis fermeture définitive d’AFFELNET- LYCEE & AFFELMAP	<i>du Jeudi 16 juin (matin) au lundi 20 juin 2022 (12h00)</i>
	AFFELNET 1	<i>Lundi 27 juin 2022</i>
Résultats définitifs	Édition des notifications	<i>Jeudi 30 juin 2022</i>
	Ouverture des résultats aux familles Ouverture du service en ligne Inscription	<i>Vendredi 1^{er} juillet 2022</i>

Les services en ligne

Nouveautés 2022

- Service en ligne **ORIENTATION**

Ouverture par division

Suppression de la fonctionnalité « report des saisies » pour la phase définitive

L'accord d'un seul RL est suffisant pour accuser réception de la proposition du conseil de classe

Assistance en ligne pour les familles

Rappel : ouverture et fermeture en ETABLISSEMENT

Phase provisoire : du 9 décembre 2021 au 12 avril 2022

Phase définitive : du 26 avril 2022 au 4 juillet 2022

- Service en ligne **AFFECTATION**

Suppression du badge AGRICULTURE pour la 2nde GT

Nouvelle modalité de connexion pour une même fratrie

Taux inserjeunes

Rappel : ouverture et fermeture NATIONALE

Ouverture : le lundi 9 mai 2022 à 14H00

Fermeture : le mardi 31 mai 2022 à 23H59

- Service en ligne **INSCRIPTION**

Seules les formations avec des capacités dans AFFELNET-LYCEE apparaitront dans le service en ligne

CHOISIR SON AFFECTATION
DEMANDER UNE FORMATION ET UN ÉTABLISSEMENT APRÈS LA 3^È

QUOI véhicule OÙ ville ou département RECHERCHER ?

97 offre(s) trouvée(s) correspondant à vos critères de recherche

Afficher mon ou mes lycée(s) de secteur ?

Il n'y a pas d'offre de secteur connue pour votre dossier.

CAP Déménageur sur véhicule utilitaire léger
Lycée Arcisse de Caumont
14 - BAYEUX
Public Scolaire

CAP Maintenance des véhicules option B véhicules de transport routier
CFA Européen Louis Prioux
55 - BAR-LE-DUC
Privé Apprentissage
Taux de poursuite : 50 % Taux d'emploi à 6 mois : 45 %

Cap pro Maintenance des véhicules option B véhicules de transport routier
MFR de Moulleron-en-Pareds
85 - MOUILLERON-SAINT-GERMAIN
Privé Apprentissage Agriculture

CAP MAINTENANCE DES VÉHICULES OPTION B VÉHICULES DE TRANSPORT ROUTIER
Secteur privé, Statut apprentissage
CFA Européen Louis Prioux, Bar-Le-Duc
55 - BAR-LE-DUC
Ajouter à mes demandes

INFORMATIONS PLAN ALTERNANCE **DÉBOUCHÉS**

Taux national de poursuite d'étude
Poursuivent leurs études après formation Sortent de formation
50% 50%

Taux national d'emploi à 6 mois
45% des sortants Sont en emploi salarié 6 mois après leur sortie de formation

Voir les taux détaillés de réussite et d'insertion professionnelle pour l'établissement

© Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports

Plan du site Aide et contacts Mentions légales Cookies Accessibilité, partiellement conforme Mes données personnelles

Détails dans la partie droite,
onglet « Débouchés »

Élève SORTANT de l'académie de Versailles

- La famille utilise le service en ligne Affectation

A la fermeture du service en ligne Affectation, le collège d'origine Versaillais reçoit automatiquement des codes d'accès à AFFELMAP de l'académie souhaitée afin de compléter le dossier de l'élève.

- La famille n'utilise pas le service en ligne Affectation

Le collège versaillais fait une demande de code d'accès au portail AFFELMAP : <http://affelmap.orion.education.fr> et clique sur l'académie choisie.

En parallèle, l'établissement d'origine devra envoyer les justificatifs correspondants à la DSDEN du département d'arrivée.

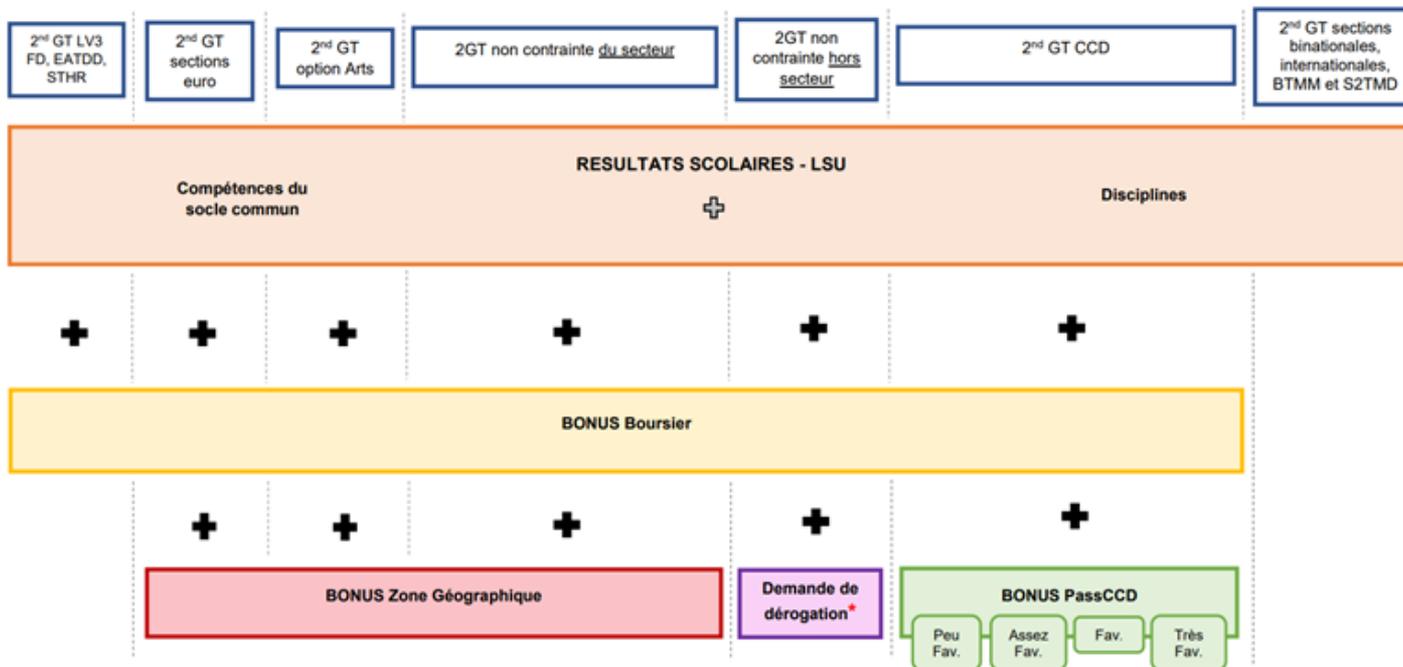


Attention : les dates de fermeture des portails AFFELMAP dépendent de chaque académie.

Vous pouvez consulter les dates d'ouverture et de fermeture en cliquant sur le lien ci-dessus.

Bonus et barèmes

Vers la voie GT pour les élèves de 3e



Points de vigilance

Bonus et barèmes

Les points de compétences

8 compétences du socle commun	Maîtrise Insuffisante	Maîtrise fragile	Maîtrise satisfaisante	Très bonne maîtrise
Langue française	10	25	40	50
Langues étrangères	10	25	40	50
Langages mathématiques, scientifiques et informatiques	10	25	40	50
Langages des arts et du corps	10	25	40	50
Méthodes et outils pour apprendre	10	25	40	50
Formation de la personne et du citoyen	10	25	40	50
Systèmes naturels et systèmes techniques	10	25	40	50
Représentations du monde et activité humaine	10	25	40	50
	x12			
	960	2400	3840	4800

8 compétences du socle commun	Niveau de maîtrise élève A	Niveau de maîtrise élève B
Langue française	50	25
Langues étrangères	40	25
Langages mathématiques, scientifiques et informatiques	25	10
Langages des arts et du corps	40	25
Méthodes et outils pour apprendre	50	25
Formation de la personne et du citoyen	50	40
Systèmes naturels et systèmes techniques	40	40
Représentations du monde et activité humaine	50	40
	x12	x12
	4140	2760

Suite à une 2^{nde} pro familles de métiers

Saisie AFFELNET-LYCEE obligatoire d'une des spécialités de bac pro rattachée à la famille de métiers (depuis 2020)

- Bonus automatique assure la montée pédagogique
- Bonus rapprochement établissement d'origine
- Avis chef d'établissement sur le projet pédagogique
- Le barème de notes

Suite à une 2^{nde} pro hors famille de métiers

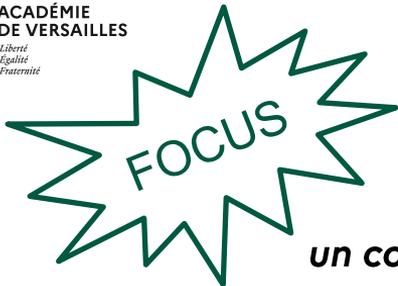
Pas de saisie AFFELNET-LYCEE pour les 2^{ndes} professionnelles (montée pédagogique)

Suite à une 2GT en réorientation

Saisie AFFELNET-LYCEE + Commission 2GT vers 1^{ère} professionnelle + Barème de notes + avis du chef d'établissement

Suite à une Terminale CAP

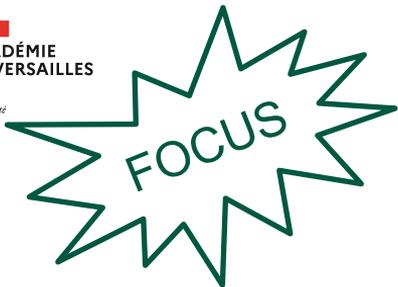
Saisie AFFELNET-LYCEE + bonus filières éventuels + barème de notes + avis du chef d'établissement.



Affectation en 2^{nde} GT option Arts

un code vœu est attribué aux enseignements artistiques suivants

- Musique (si EDS en 1^{ère})
- Histoire des arts (si EDS en 1^{ère})
- Arts plastiques (si EDS en 1^{ère})
- Cinéma-audiovisuel
- Théâtre-expression dramatique
- Danse



Affectation en 2nde GT option Arts

Deux modalités d'inscription

1. L'enseignement artistique est proposé dans le lycée de secteur

les familles doivent saisir leurs vœux "Arts" dans les téléservices

les établissements qui utilisent le format papier doivent les saisir dans Affelnet

2. L'enseignement artistique n'est pas proposé dans le lycée de secteur

les familles doivent saisir leurs vœux "Arts" dans les téléservices

les établissements qui utilisent le format papier doivent les saisir dans Affelnet

Les familles renseignent la fiche de sécurisation des parcours

Une fois les élèves du secteur affectés :

Les élèves hors secteur pourront être éventuellement positionnés sur les places restantes, selon les critères suivants :

- ❖ Saisie du vœu spécifique en rang 1 (rang 2 si rang 1 = CCD)
- ❖ Boursier
- ❖ Avis favorable du chef d'établissement

Le chef d'établissement transmet une liste hiérarchisée par formation et par lycée demandé à la DAAC et à la DSDEN pour le **7 juin 2022**

Points de vigilance

Continuité linguistique au titre de la LVB

Les principaux de collège adressent au secrétariat des IEN IO la liste des élèves de 3^{ème} qui étudient une LVB non proposée dans l'un de leur(s) lycée(s) de secteur.

Les principaux veilleront à ce que les élèves demandent en vœu 1 le lycée leur permettant de poursuivre l'enseignement de la LVB.

La 2^{nde} GT avec demande de continuité linguistique n'est pas un vœu spécifique avec un code vœu

Points de vigilance

Commission médicale

- Recensement des élèves en situation de handicap ou de maladie invalidante par les établissements : 14 janvier 2022
- Accompagnement aux choix de l'élève et analyse de la demande : A partir du 14 janvier 2022
- Transmission de l'avis du médecin de l'EN* au chef d'établissement et au médecin conseil de la DSDEN (annexe 4) : 22 avril 2022
- Commission médicale : 3 juin 2022

** Si l'avis du médecin ne peut être renseigné, la famille adresse les éléments médicaux ainsi que la copie des vœux d'orientation au médecin conseil de la DSDEN*

Organisation des commissions pédagogiques

**Les dossiers devront être déposés en un PDF unique pour chaque élève en nommant la pièce
(NOM_PRENOM_ETABLISSEMENT_COMMUNE)**

- Commission médicale et du handicap et dispositif ULIS en LP (date limite de dépôt : Vendredi 20 MAI) ;
<https://monnuage.ac-versailles.fr/s/97Lzn8M4DLQXPsg>
- Commission spécifique vers une 2nde Pro ou une 1^{ère} année de CAP de niveau 2nde PRO (date limite de dépôt : Mardi 31 MAI) ;
<https://monnuage.ac-versailles.fr/s/cbHApDoDSSiNWTZ>
- 3G et 3^{ème} Prépa-Métiers vers une 1^{ère} année de CAP courant (date limite de dépôt : Mardi 31 MAI) ;
<https://monnuage.ac-versailles.fr/s/wTcji4AB3XF9Xkj>
- 2GT vers une 1^{ère} professionnelle (date limite de dépôt : Mardi 31 MAI) ;
<https://monnuage.ac-versailles.fr/s/qg4awJD4X7yt9gx>

Points de vigilance

La communication

Objectif : répondre à la préconisation académique en utilisant les espaces partagés.

Un rappel : Informations SAIO disponibles :

- dans la Newsletter de l'académie
- sur le portail ARIANE
- sur le site de l'académie

Exemple : les ACTUS AFFELNET-LYCEE

Information et assistance

- ***Page AFFELNET sur le site public de l'académie de Versailles***
www.ac-versailles.fr/affelnet
- ***Guide des procédures d'affectation et les fiches / Guide technique de saisie***
Diffusé par le SAIO
- ***Adresse courriel SAIO : affelnetlycee@ac-versailles.fr***
- ***CARIINA***
 - Téléphone : 01.30.83.43.00
 - Portail ARENA « Support et assistance »